

# CHARTRE ARTISTES/REVERBERE

## Article 1

Les artistes reçus (engagés ou bénévoles) par **Reverbere Productions** devront respecter les consignes règles d'entreprises dans leurs fonctions (Un acteur n'est pas metteur en scène, une danseuse n'est pas chorégraphe, un musicien n'est pas le programmateur d'une salle).

Si vous participez à un projet monté par REVERBERE, nous vous demandons de conserver la confidentialité des documents transmis. Si votre fibre de production/création n'est pas sollicitée, nous vous demandons néanmoins de pas utiliser les bandes sons, idées de montage, inventions... pour vos prochains spectacles. Les concepts de REVERBERE ont été **protégés, déposés** selon les cas à la SCAM, SACD, SACEM, SDRM ou déclarés par envois postaux avec cachets.

## Article 2

En plus de votre fiche ARTISTE (à faire ensemble), vos éléments à communiquer pour la réalisation d'un spectacle, animations devront être **complets et transmis avant** l'accord du devis (en mentionnant les points techniques ou de sécurité nécessaires à l'accomplissement du contrat). *Toute contestation apportée par la suite ne sera pas prise en compte.*

Tous les points de votre tour rider ou d'une fiche technique n'auront pas la même valeur (un point concernant la sécurité sur la mise en place d'un treuil d'acrobate n'entraîne pas les mêmes conséquences que l'absence d'une serviette dans une loge...). Chacun devra travailler avec **modération** sans se laisser déborder par ses caprices de star hollywoodienne. Aussi pour certains événements, les conditions seront traitées avec **adaptabilité** (l'Olympia n'offre pas le même accueil ou possibilités techniques qu'un concert de village...).

Vos **TARIFS / INFOS/ REMISES** doivent être clairs et transparents (*photos, vidéos SANS FILTRE, IA...*)

VHR : les **frais de déplacements, hébergements** sont couverts de manière différentes à chaque événement (de la tente à un hôtel de luxe, d'un blablacar à une première classe en avion). Même si toutes les formules sont possibles, pour vous laisser le choix du transport (villes selon vos bookings...) et simplifier notre administratif, REVERBERE a fait le choix de vous proposer en général un **MONTANT GLOBAL**.

## Article 3

Dans n'importe quel cas (contrat rémunéré, remisé... contrat d'échanges de service ou même bénévolat associatif, caritatif...), le fait de se mettre à disposition d'un groupe ou d'une action entraîne des règles simples et primaires d'éducation : la première étant la **PONCTUALITE**, la seconde **l'investissement et l'entraide équitable**, la troisième étant le SUIVI des consignes de REVERBERE.

Nous travaillons **avec et pour d'autres personnes** (en communauté/équipe), rémunéré à sa juste valeur, sous le coup d'un geste commercial ou même gratuitement, cela n'entraîne en aucun cas une raison valable/argumentable pour diminuer ou non la qualité de son service.

Chacun ayant **ses problèmes, ses sensibilités ou ses obligations**, il devra néanmoins **donner le meilleur de lui-même pour le respect des autres**. Ceci implique de se prendre en main (**AUTONOMIE**) et de prendre ses prédispositions pour que sa vie privée n'interfère en aucun cas dans le bon déroulement d'un événement.

Certains actes artistiques n'ont pas le retour commercial évident, mérité, équivalent en adéquation à l'investissement ou l'énergie déployée.

*EXEMPLE : un sculpteur ne vendra peut-être jamais son chef d'œuvre pour lequel il a déployé des moyens colossaux avec sueur et détermination alors qu'il vendra une fortune une figurine réalisée en 30min avec quelques matériaux de récupération... Pas de règles, pas de jugement sur le choix. Mais si seul compte l'intérêt financier et le retour sur investissement direct, ne cherchez pas à devenir artiste mais juste « business soldier ». L'argent a sa nécessité et son devoir mais ne « nous vendons pas notre âme au(x) diable(s) et odieux » pour autant (citation personnelle).*

Dans chaque entreprise, association..., groupe, c'est à chacun de **s'organiser** pour gérer sa vie privée sans incidence sur le reste de l'équipe (*vacances, garde de chien, poussée d'acné, règles douloureuses, maux de cheveux seront des arguments non recevables*). Dans un cas d'accident grave ou d'incapacité complète à assurer sa fonction, ce qui peut, **EXCEPTIONNEMENT** arriver, une bonne éducation vous conduira à trouver **une personne capable de vous remplacer** ou une **solution alternative**.

## Article 4

En l'absence de **régisseur plateau, de roadies, de techniciens sons et lumières** (que vous pouvez embaucher si ongles trop grands, absence de courage...), tous les intervenants peuvent sortir de leur canapé de princes(ses) pour donner main forte au chargement et à l'installation... A la fin de la mise en place, un **checking** est nécessaire (pour éviter de se brûler avec une gerbe d'étincelles statique, tomber dans un retour ou se prendre les pieds dans un câble non gaffé...). Le sound check, balances, essais, mises en place des accessoires nécessaires se font **AVANT** l'arrivée du public ou le matin selon l'équipe technique. **Maîtriser son matériel avant de monter sur scène.** **Le jour J n'est ni le lieu de répétition,** ni l'endroit approprié pour la découverte d'un instrument, d'un agrès au risque de mettre en péril la sécurité et la confiance des pratiquants, du public...

## Article 5

**Comportement général :** ne soyez ni vulgaire ni agressif ni insolent, **oubliez drogues et excès d'alcool** avant et pendant le show (sécurité et crédibilité) ! Bien évidemment ne **court-circuitez pas** et ne dénigrez pas la personne qui vous positionne sur une date. Souriez et offrez le meilleur de vous-même : « *c'est la réelle marque de beauté sans filtre* ». Remerciez ceux qui offrent hospitalité et confort, n'abusez pas de leur sympathie, respectez les lieux mis à disposition, ne vous mouchez pas dans les rideaux... Des règles d'éducation d'antan (sans « enfant roi »).

**L'attente et la patience :** si par miracle tout est prêt et en place alors n'oubliez pas que d'autres travaillent pour le bon déroulement d'une soirée. On vous demande simplement **d'arriver et de repartir à l'heure prévue** pour des raisons **logistiques et organisationnelles** alors apprenez à vous gérer sur place, pour travailler, vous reposer, vous échauffer... Plaintes et caprices sont à proscrire !

*Exemple : pour des raisons techniques, les musiciens jouant à 22H balancent en général à 14H ; un bodypainting peut durer 7H avant de monter sur scène ; lors d'un casting, un modèle d'agence peut arriver à 7H00 le matin et ne passer qu'à 17H, un cascadeur sur plateau peut voir sa scène annulée si les conditions ne permettent pas la prise...*

## Article 6

Je vous transmets des **DOCUMENTS de préparation**, des PLANS alors LISEZ LES ! Il est impératif de **TRAVAILLER AVANT**, évitons les pertes de temps, les questions inutiles. *Je sais que notre époque, associée à la greffe de portable, induit des problèmes de mémorisation et d'écoute active mais la communication est encore possible.* Tout peut être différent à chaque spectacle, parfois longuement préparés, parfois en improvisation..., nous devons faire appel à des qualités différentes pour proposer un beau voyage en toutes circonstances.

## Article 7

**Communication / Photos / vidéos lors de l'EVENT :** il est impératif d'apporter les crédits aux images reçues (vidéos, photos) et de citer : lieux, créateurs... Artistes, vous êtes embauchés comme personnage **public** en présence de reporters qui couvrent un événement. Si parfois nous bénéficions de la présence, du montage d'une équipe sur place (cas 1), ce n'est pas toujours le cas, nous devons proposer notre propre équipe de capteurs (payée par nos soins ou bénévoles). Nos accompagnants devront être annoncés à l'orga en amont (accréditations, repas, droits à l'image à signer...).

Dans le cas 1, ne pas utiliser d'images qui appartiennent à l'organisateur sans son aval. Il nous demandera peut être d'y ajouter des mentions particulières (logo partenaires, conseil général, marques...) de part ses accords ou contrat.

## CONCLUSION

*Dans un pays qui n'est pas le mien, une maison ou une entreprise qui n'est pas la mienne, un projet extérieur, je me plie, à ses règles et obligations. Quand je vous ouvre la porte de **MA** demeure, univers ou projet personnel, je vous demande de respecter **MES** règles. Même si tout n'est pas parfait, je travaille pour m'améliorer quotidiennement et concrètement. Vous avez ce droit fabuleux de la refuser (et le devoir de le faire si vous vous sentez incapable de la suivre) et j'invite les meilleurs conseillers (souvent peu actifs et efficaces) à monter leurs propres réalisations selon leurs plans (cela développe ensuite plus d'humilité et de compréhension !).*

*Amateur, professionnel ou bénévole, mais surtout passionné, si vous acceptez de partager vos talents avec nous, signez ici ou répondez par message (mail, sms) : « chartes lues validées », sinon stay at home ou à l'endroit de vos souhaits !*